



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

## Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 15 décembre 2015

### **Compte rendu du CA de l'ANGDM 10 décembre 2015**

En ouverture du CA, l'interfédérale, dans la continuité de l'action menée lors de la Commission de l'ASS du 26.11.15 (voir compte rendu), a fait la déclaration suivante. Voir annexe 1.

Après la déclaration, la Direction s'est engagée à ouvrir des discussions pour :

- Faire le bilan
- Analyser la situation
- Perspective ASS

La première réunion du groupe de travail a été fixée au 22 décembre pour aboutir à des premières conclusions au CA du 15 mars 2016.

Les fédérations ont décidé d'intervenir auprès des Tutelles et des groupes parlementaires pour être reçues en début d'année sur le sujet.

La DSS ne veut pas entendre parler de ces propositions et elle a fortement renvoyé ses interventions vers la CAN, dépositaire de la COG. Elle remet aussi en cause la parole de la Ministre qui s'était engagée à la « Fongibilité des budgets ASS et de leur report » Engagement de la COG : la CFTC interviendra sur le sujet lors du prochain CA de la CAN du 17 décembre.

#### **Approbation du PV du 1<sup>er</sup> octobre 2015 :**

Le PV du 1<sup>er</sup> octobre a été validé à l'unanimité.

#### **Communication du Président et Directeur :**

- Il a fait le point sur le guichet unique de l'agence.
- La revue « Arc en ciel » sera dans le même envoi que le catalogue vacances.
- Le bilan vacances 2015 a atteint son objectif.
- Une réunion publique de l'agence se tiendra le 21 décembre à Saint Eloy.

La CFTC a fait part qu'elle ne partage pas l'analyse du Directeur sur les vacances 2015 étant donné que :

- Aucune analyse n'a été faite par la commission vacances.
- Seul 2 % des ayants droit ont participé à nos séjours.
- Le catalogue 2016 sera envoyé sans l'avis des fédérations et ne contient aucune information concernant les activités de proximité.

- Etc.

La Direction s'est engagée à faire un bilan et une analyse de l'année 2015.

Pour la CFTC, encore une année de perdue.

### **Validation des travaux de la COPRAD :**

La CFTC a validé les résolutions proposées par l'agence, logement, etc. voir compte rendu CFTC du 26 novembre.

### **Approbation des demandes d'aides FNAS :**

Exceptionnellement, ces aides ont été proposées au CA étant donné que la commission FNAS ne s'est pas tenue.

La CFTC a émis un avis favorable.

### **Point budgétaire :**

Le budget présenté pour l'atterrissage 2015 et le prévisionnel 2016 est composé en deux parties.

#### **La première partie**

Concerne le programme 174 historique de l'agence (CCFC, RA, AVNAT etc), celui-ci est conforme aux prévisions. On constate une baisse sensible liée notamment à la diminution de nos ayants droit et le basculement en retraite des agents.

#### **La seconde partie**

Elle concerne la partie ASS liée aux paiements des prestations sociales (maladie, vieillesse, accidents du travail et maladie professionnelle) ainsi que son fonctionnement et la politique vacances.

Pour la CFTC, ce budget est conforme aux prévisions de la COG (environ 31 M€), mais avec les critères d'application n'est pas réalisable (déclaration en début de séance).

Pour mémoire :

- 9 M€ l'an dernier
- 7 M€ cette année.

Les fédérations, à l'unanimité, ont validé le budget 174 et ont émis des réserves sur le budget ASS, en attente des discussions qui vont démarrer le 22 décembre.

#### **Achat de licences bureautiques**

La CFTC a émis un avis favorable pour l'achat de 335 licences Office standard 2016 pour un montant de 166.585 €.

Les Tutelles ont émis des réserves sur ce marché, car elles considèrent que chaque poste de travail n'avait pas besoin d'être équipé.

### **Convention « Jardins de Ribes » Grande Combe :**

Cette convention entre l'ANGDM, la CANSSM et les associations locales a pour objectif l'entretien de jardins avec un caractère social, dans le but d'améliorer le cadre de vie de nos ayants droit.

La CFTC a émis un avis favorable au projet.

## **Calendrier des réunions 2016 :**

### **CA :**

- 15/03/2016 à 9h30
- 02/06/2016 à 9h30
- 29/09/2016 à 9h30
- 01/12/2016 à 9h30

### **CRC :**

- 15/03/2016 à 14h30
- 02/06/2016 à 14h30
- 29/09/2016 à 14h30
- 01/12/2016 à 14h30

### **CNASS/FNAS :**

- 25/02/2016 à 9h30
- 12/05/2016 à 9h30
- 15/09/2016 à 9h30
- 10/11/2016 à 9h30

### **COPRAD :**

- 16/02/2016 à 9h30
- 10/05/2016 à 9h30
- 14/09/2016 à 14h00
- 09/11/2016 à 14h00

Raphaël MARGHERITA  
Administrateur

*Joyeux Noël et Bonne Année 2016*

**Déclaration des Administrateurs représentants  
les Fédérations Nationales des Mineurs CGT – FO – CFDT – CFTC – CFE-CGC  
Au CA ANGDM du 10 décembre 2015**

Les Fédérations Nationales interviennent depuis près de deux ans, face aux difficultés de plus en plus nombreuses, auxquelles sont confrontés les affiliés et ayants droits de l'ANGDM concernant notamment l'Action Sanitaire et Sociale et « le 2.2.b ».

Concernant le 2-2b et les transport médicaux : le transfert de gestion des prestations assurantielles à la CNAM depuis juillet dernier a une nouvelle fois déstabilisé de nombreux affiliés qui se voient retourner des demandes de remboursements et peuvent renoncer à poursuivre leurs démarches. Il faut simplifier, rendre lisible et communiquer la démarche auprès de tous les affiliés.

Pour ce qui est des aides à domicile, tous les représentants à ce CA ont pu constater le désengagement très important des Mineurs et Veuves. Tous ici, nous savons que les bénéficiaires ne parviennent plus à financer le reste à charge qui a augmenté considérablement notamment du fait :

- des modifications de la politique fiscale;
- de l'Arrêt au 01/01/2014 de la contribution ARRCO AGIRC à hauteur de 10% de l'heure d'aide à domicile qui n'a été compensée par l'ANGDM qu'à partir du 01/10/2015, alors que le Régime Général a été autorisé par la même tutelle à compenser sans délai ;
- de la Perte de pouvoir d'achat des retraités et veuves ;

Les Fédérations Nationales ont déjà dénoncé la décision des représentants des ministères de tutelle Santé, Ecologie, Budget, au CA ANGDM de repousser au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 la mise à niveau de barèmes de participation aides à domicile pour des raisons « d'économies budgétaires ». Nos syndicats des mineurs le considèrent à juste titre, comme une forme de mépris envers la corporation.

L'atterrissage 2015 atteste que près d'un quart du budget prévisionnel de l'année sera ainsi « épargné » sur le dos des mineurs les plus âgés. L'année 2014 s'était soldée sur un même bilan. A cela, il convient d'ajouter que l'engagement pris dans la COG pour la période 2014-2017 de reporter les excédents ASS des exercices précédents, n'est pas respecté.

Les Fédérations Nationales ont pris acte des paroles prononcées par la Ministre de la Santé promettait à la corporation minière le 22 juillet 2014 qui promettait de « conjuguer soins et accompagnement social dans une logique de parcours », compte tenu que « cette population a vieilli : il est donc impératif de répondre à leurs nouveaux besoins en apportant des réponses adaptées. »

Les Fédérations ont demandé à la Direction et au Président de l'ANGDM le respect des engagements pris lors du transfert de l'ASS à savoir de travailler avec les administrateurs pour faire évoluer adapter, améliorer et rendre innovante l'action sanitaire et sociale auprès d'une population particulièrement âgée. Une action sociale qui a besoin de renforcer la proximité, la cohérence avec l'offre de santé du régime minier qui est de plus en plus ouverte vers les populations des bassins miniers. Ainsi rapprochés, nos services sociaux pourraient apporter leur contribution au suivi de ces autres assurés sociaux.

Les Fédérations Nationales espèrent vivement qu'avec toutes les composantes de notre CA de l'ANGDM, administration de l'agence, représentants des Ministères de tutelle parties prenantes du séminaire ANGDM / CAN SSM organisé les 17 et 18 septembre 2012, nous décidions de relancer dans les prochains jours les travaux afin de faire le bilan, de faire l'analyse et de tracer les perspectives et d'en présenter un compte rendu lors du premier CA 2016 de notre Agence.